

Image not found or type unknown



# Création d'une série destiné au web et à la télévision

Par **laureen**, le **17/06/2009** à **19:32**

Bonjour,

je souhaiterais avec mon équipe créer une série destiné au web et à la télévision dans un second temps. On utilisera plusieurs plateformes internet. J' ai organisé un casting avec des comédiens qui savent que ca ne sera pas rémunéré, maintenant je voudrais savoir est-ce que je dois leur faire signer un contrat et quel type de contrat ? Dois-je avoir recours à un avocat ? Je voudrais également connaître les démarches de propriété intellectuelle, pour me protéger intégralement tant au niveau du concept, des acteurs que des diffusions web.

Je vous remercie beaucoup.

Laureen